Sémantique constructiviste et locutions métaphoriques

Jun-ya WATANABE

1. Introduction [1]

Dans cet article, nous aimerions examiner les mérites et les limites d'un cadre de la sémantique qu'est la sémantique constructiviste, et trouver une solution alternative ou complémentaire pour compenser ses points faibles.

Ci-après, nous procéderons en quatre étapes. Nous rappelons d'abord quelques caractéristiques de la sémantique constructiviste et révélons ses avantages surtout pour les recherches des monèmes grammaticaux et / ou fonctionnels comme les adverbes, les prépositions et les marqueurs discursifs, etc. Nous nous interrogerons ensuite sur l'application de la sémantique constructiviste aux monèmes lexicaux, en prenant l'exemple d'un substantif : *créneau*. Nous signalerons en troisième lieu que les locutions métaphoriques peuvent faire des obstacles pour l'approche constructiviste. Nous proposerons enfin une conception alternative pour schématiser également la genèse des significations dans les cas de locutions, en prenant en considération le fait que celles-ci se basent sur le lien qui s'établit historiquement et culturellement.

2. Sémantique constructiviste

La sémantique constructiviste est un cadre relativement nouveau de la sémantique qui a été conçu dans le courant de la linguistique énonciative (surtout dans la Théorie des Opérations Prédicatives et Énonciatives) et qui s'oppose à la sémantique référentialiste et à la sémantique cognitiviste. Alors que ces dernières considèrent le sens en se basant sur les (caractéristiques des) référents dans le monde extralingustique, celle-là appréhende les expressions langagières comme traces des opérations et conçoit la construction de leur sens dans l'énoncé à travers l'élucidation de ces opérations et celle des agencements des formes.

Le terme de « constructiviste » provient de la thèse selon laquelle :

> « […] le sens des unités n'est pas donné mais se construit dans des énoncés. » (Franckel 2002, p.9)

La sémantique constructiviste appelle la « forme schématique » le schéma qui caractérise généralement l'invariance d'une expression langagière :

> « La forme schématique (FS) représente l'identité d'une unité. Elle constitue le cadre d'un raisonnement permettant de dégager le rôle respectif de l'unité et de son cotexte dans la variation des sens qui peuvent lui être associés. » (Franckel 2002, p.12)

[1] Nous avons bénéficié le soutien financier de la « Subvention pour les Recherches Scientifiques » de la Société japonaise pour la Promotion des Sciences (JSPS Kakenhi) (C) JP-20K00565 et (C) JP-22K00615.

C'est-à-dire que la forme schématique représente à la fois la structure sémantique d'une unité lexicale et la façon dont s'organise le contexte autour de cette unité. Qui plus est, comme l'affirme la citation suivante d'un article de Paillard (1998), la forme schématique porte sur l'interaction entre le mot et le contexte :

> « L'invariant est défini comme une forme schématique, cette dénomination soulignant l'interaction complexe entre le mot et le contexte : d'un côté le mot structure le contexte en tant qu'il correspond à un schéma, de l'autre, en tant que forme il reçoit sa substance du contexte. » (Paillard 1998, p.18)

C'est pourquoi on décrit la forme schématique en prenant compte de la configuration d'autres éléments contextuels. Ainsi, par exemple, voyons la description de l'adverbe *encore* par Franckel (1988) :

> « *Encore* construit une localisation de P relativement à l'extérieur de P, qu'il s'agisse d'une extériorité effective, d'ordre temporel, ou d'une extériorité envisagée, d'ordre notionnel. » (Franckel 1988, p.215)

où P est le prédicat sur lequel porte l'adverbe. Cette description recouvre l'emploi duratif [glosé par (2)] et l'emploi itératif [glosé par (3)] de l'énoncé (1) :

(1) Il est **encore** malade. (ad loc.)
(2) Il n'est pas encore guéri. (ad loc.)
(3) Il est malade une fois de plus. (ad loc.)

Ce que marque l'adverbe *encore*, c'est une opération qu'on peut appréhender globalement dans le cadre de la forme schématique. L'apparente polysémie provient des interactions entre cet adverbe et les éléments contextuels.

> « Itération et durée ne sont donc nullement des valeurs indépendantes de *encore.* Elles sont directement liées au mode de construction de la non-localisation de P. » (Franckel, ad loc.)

Cela revient à dire que la phrase (1) ne signifie elle-même ni l'itération ni la durée, seul le contexte permet de donner une interprétation précise.

Enfin, l'approche de la sémantique constructiviste est holiste, en ce sens qu'elle considère que la signification n'apparaît que sur le niveau de l'énoncé entier. Ainsi, par exemple, les verbes *laisser* et *garder* sont synonymiques dans (4), mais antonymiques dans (5). Leur synonymie ou antonymie n'est pas déterminée a priori, mais se construit dans chaque énoncé.

(4) On préfère { **laisser** / **garder** } les volets fermés à cause de la chaleur. (Jalenques 2009, p.41)

(5) Pendant la visite de la base, vous devez { **laisser** / **garder** } vos papiers d'identité. (ad loc.)

La sémantique constructiviste s'oppose à l'approche atomiste, selon laquelle les éléments lexicaux ne sont que des termes constants qui peuvent remplir leur place au lieu d'un autre dans le même paradigme. C'est exactement ce qu'affirme Milner (1989) en citant les deux exemples suivants :

(6) Le silence éternel de ces espaces infinis m'effraie. (Pascale, cité dans Milner 1989, p.286)

(7) Le bavardage intermittent de nos petites sociétés me rassure. (Valéry, cité dans Milner, ad loc.)

« Nous appelons *signification* ce qui oppose entre elles la phrase de Pascal et la phrase de Valéry. » (Milner 1989, p.287)

« Le X qui varie directement de Pascal à Valéry constitue ce qu'on appellera par convention la dimension *lexicale*. » (ibidem, p.288)

« Le X qui ne varie pas de Pascal à Valéry constitue ce que nous appellerons par convention *syntaxique*. » (ad loc.)

3. Approche constructiviste pour les monèmes lexicaux

La sémantique constructiviste avait d'abord choisi comme objet d'étude les monèmes fonctionnels et / ou grammaticaux, tels que les adverbes, les prépositions et les marqueurs discursifs.

En revanche, les monèmes lexicaux ne semblent pas des cibles faciles pour cette approche. Il a fallu attendre l'étude du substantif *lit* par Franckel et Lebaud (1992) pour qu'on l'y applique sérieusement.

La clef pour le traitement constructiviste des termes lexicaux est de les considérer comme **relationnels**, tout comme les mots *père*, *mère*, *enfant* etc., qui évoquent immédiatement la relation comme « père de X », « mère de X», « enfant de X » etc. Ainsi, pour le terme *lit*, on peut supposer la relation « lit de X » (le **lit** de la rivière, le **lit** du fascisme, etc.). Et pour le terme *sujet* (cf. Lebaud 2016, Watanabe et Lebaud 2017), la relation « sujet de X » (**sujet** d'un roman, **sujet** de Sa Gracieuse Majesté, **sujet** de philosophie, **sujet** de conversation, **sujet** de thèse de doctorat, **sujet** de droit, **sujet** d'inquiétude, etc.) ou « sujet à X » (Il est **sujet** à des crises d'angoisse. Les paroles sont **sujettes** à caution, etc.).

Par exemple, Franckel et Lebaud (1992) propose, pour le terme *lit*, une généralisation selon laquelle « *Lit* est la détermination qualitative que confère un prédicat P à son repère de construction par le fait qu'il ne construit rien d'autre que P. » (ibidem, p.101) Ainsi, on peut appréhender ce terme comme étant de l'ordre pleinement opératoire.

4. Exemple de *créneau*

Prenons le cas du substantif *créneau*, par exemple. Voici ses quelques emplois principaux, admis dans des dictionnaires et des études antérieurs (Picoche 1995, Lehmann et Martin-Berthet 1998) :

Emploi A. Ouverture pratiquée dans un mur.

(8) Les **créneaux** du château fort permettaient à ses défenseurs de tirer sur l'ennemi en restant à l'abri.

(Picoche 1995, p.12 ; Lehmann et Martin-Berthet 1998, p.75)

Emploi B. Intervalle entre deux véhicules.

(9) Je fais un **créneau** pour garer ma voiture. (ad loc.)

Faire un créneau, tout court, signifie également la même technique pour stationner la voiture :

(10) Je fais un **créneau.**

Emploi C. Espace temporel disponible entre deux autres qui sont occupés.

(11) trouver un **créneau** dans son emploi du temps (*Grand Robert*)

Emploi D. Segment de marché où la concurrence est réduite.

(12) Cet industriel a trouvé un bon **créneau**, ce qui lui permet d'exporter.

(Picoche, ad loc. ; Lehmann et Martin-Berthet, ad loc.)

Mais les exemples réels de ce mot sont souvent plus généraux ou plus abstraits. *Créneau* ne s'applique pas qu'à des contextes de commerce relevés dans des dictionnaires pour l'emploi D :

(13) Depuis dix ans, plusieurs associations se sont spécialisées dans le **créneau** de « soutien psychologique » aux chômeurs. (*Le Monde*)

(14) Le sport est un domaine dans lequel les départements et les régions n'ont pas encore véritablement trouvé leur **créneau** spécifique d'intervention. (*Le Monde*)

Pour l'emploi C, ce n'est pas seulement un espace temporel « disponible » :

(15) Pourtant, ce changement est limité dans le temps ; il a un **créneau,** et en dehors de ce **créneau,** les occlusives vélaires ne subissent plus la palatalisation. (Smith 1995, p.54)

Dans l'exemple (15), *créneau* s'applique à une période qui permet aux occlusives vélaires un changement phonologique, et non à un espace temporel « disponible » dans l'agenda.

Ce mot possède donc une fonction abstraite, opérationnelle et variable qui dépend de ce à quoi on l'applique et qu'on peut caractériser de la façon suivante :

(16) **La forme schématique (provisoire) de *créneau***

Espace spatial, temporel ou notionnel qui est construit pour rendre possible une certaine action.

À partir de (16), grossièrement, quand on parle d'un château fort ou d'une guerre, on aura l'emploi A, dans le contexte concernant une voiture, l'emploi B, s'il s'agit du temps, l'emploi C et concernant une activité dans la société, l'emploi D.

Ces variations du contexte reviennent à la question « **Dans quelle entité ou entre quelles entités l'espace est-il construit ?** ». Cela veut dire que le terme *créneau* est relationnel, et entre en interaction avec des éléments contextuels.

5. Locution méptaphorique : *monter au créneau*

Mais il reste un gros problème pour la généralisation de (16) : locution métaphorique *monter au créneau*. Le caractère figé de cette expression est montré par Rastier (1997) :

> « Ainsi, l'expression *monter au créneau* comprend trois lexies dans *Bayard monte au créneau*, mais une seule dans *Rocard monte au créneau*. […] L'allotopie sémantique entre « Rocard » /politique/ et « créneau » /architecture militaire/ suffirait à écarter une lecture analytique ou un défigement. »
>
> (Rastier 1997, p.310)

Pour comprendre cette locution, il est indispensable de tenir en compte de l'emploi A (/architecture militaire/) de *créneau*, qui est une interprétation relativement stable mais concrète (une « saisie plénière » selon le terme de Picoche 1995, pp.13-14). Autrement dit, l'emploi A constitue un point médian dans le parcours interprétatif de la locution, celle-ci étant un emploi du second degré.

En général, les locutions métaphoriques se basent sur une interprétation stable et concrèrte des monèmes qu'elles contiennent. Par exemple, pour le terme *canard*, on peut s'interroger sur le statut de la locution *un froid de canard*. Selon Cabard (2022, p.109), celle-ci se base sur le fait qu' « arrivent dans notre pays des troupes importantes de canards lors des hivers rigoureux ». Ce lien sémantique, qui s'établit historiquement et culturellement [2], est primordial pour interpréter la métaphore, si bien que Péroz (2010), qui propose une analyse de *canard* par la sémantique constructiviste, admet pourtant qu'il s'agit d' « un temps propice à la chasse aux canards » (ibidem, p.113) pour la locution *un froid de canard.* C'est le sens de palmipède de *canard*, le plus stable et concret, qui fait la charnière entre la première et la deuxième étape dans le processus d'interprétation de cette locution.

[2] Culioli (1990, p.102) dit qu' « il n'y a pas de marqueur sans la trace mémorisée de sa genèse. »

6. Genèse de sens à deux étapes

Revenons-en au problème de *créneau* et de *monter au créneau*. Nous concevons que les emplois A, B, C, D (et peut-être d'autres) sont d'abord supposés directement autour de la forme schématique et que la locution métaphorique *monter au créneau*, à son tour, prend l'emploi A comme point de départ pour donner un sens de « s'engager dans un débat ». La création de ce nouveau sens correspond au passage du champ « militaire » à celui « politique ». C'est pourquoi on a besoin de passer par l'emploi A, le seul emploi qui possède le trait « militaire ».

En récapitulant ce qui a été dit jusqu'ici, on aura la Figure 1 :

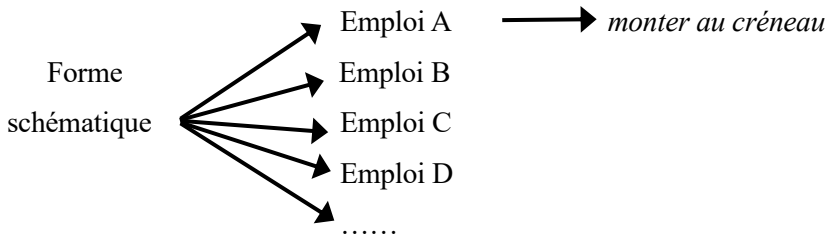

Figure 1 : Genèse de sens à deux étapes

À première vue, on serait tenté de comparer notre conception à celle de Langacker (1998), (2008). Selon cet auteur, le schéma est formé des points communs qui sont distraits des instances appartenant à la même catégorie. C'est ce schéma sous-jacent qui rend possible le passage du prototype de la catégorie aux instances d'extension, qui est marqué par la flèche en pointillé dans la Fugure 2. D'autre part, on appelle l' « instanciation » la relation du schéma au prototype et à l'extension (marquée par la flèche solide dans la Figure 2).

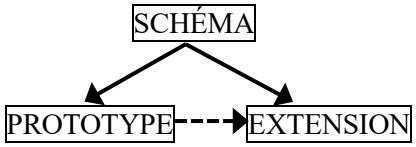

Figure 2 : « Modèle basé sur l'usage » (Langacker 1988, p.140)

Citons un exemple qui illustre cette conception de Langacker (2008, p.224-226) : le courrier en papier (noté [MAIL]) correspond au prototype, et une fois l'extension est faite vers le courriel ([EMAIL]), un nouveau schéma ([MAIL']), qui recouvre le courrier en papier et le courriel, est produit. Voici un exemple du mot anglais *mail* employé au niveau de [MAIL'] :

(17) A: I got a lot of **mail** this morning.

B: Email or hard mail ? (ibidem, p.225)

Pour le cas de *créneau*, l'emploi A serait le prototype, et d'autres emplois seraient des extensions. Mais notre conception diffère de celle de Langacker. Nous ne reconnaissons pas de relation de dérivation (ou d'extension) entre l'emploi A et les emplois B, C et D. En plus, le statut du schéma chez Langacker et celui de la forme schématique de la sémantique constructiviste sont différents. Tandis que celui-là consiste en des points communs qui sont distraits des instances et peut être appréhendé à travers les objets (ou l'ensemble des objets) extralinguistiques, celle-ci est toujours opérationnelle et prend en considération les éléments contextuels aussi. Elle essaie d'appréhender également les monèmes lexicaux comme des termes relationnels (Péroz 2010, p.104).

7. Pour conclure

Notre hypothèse présentée dans la Figure 1 est éclectique. Elle considère que, derrière l'emploi A, qui représente l'interprétation la plus « prototypique » (cf. une « saisie plénière » de Picoche 1995, pp.13-14) et qui constitue un point d'arrivée médian dans le parcours interprétatif vers un emploi métaphorique, on peut supposer toujours la forme schématique du terme en question.

Pour le terme *créneau,* il ne faut pas se demander ce qu'est le référent de ce substantif, mais comment il est employé et comment il rentre dans l'interaction avec son contexte. C'est là le vrai travail d'un linguiste (qui n'est pas naturaliste). En ce sens, le constructivisme s'oppose au référentialisme et du cognitivisme. Celui-là vise à décrire la signification en excluant volontairement (les caractéristiques) des référents extralinguistiques [3]. En effet, les objets qui peuvent concerner le mot *créneau* sont extrêmement variés : cela peut être une partie d'un château fort, un stationnement de voiture, un morceau de temps, un segment de marché etc. La description de *créneau* à travers les référents extralinguistiques ne serait qu'une simple énumération de ces éléments qui sont en réalité contextuels. Ce n'est donc pas là qu'on doit chercher le sens de ce mot.

Nous reconnaissons que notre caractérisation générale de *créneau* reste encore à approfondir, mais on peut dire que la sémantique constructiviste est une approche qui demande que l'objectif de la sémantique soit reconsidéré.

Bibliographie

Cabard, P. (1995 / 2022) : *L'Étymologie des noms d'oiseaux*, Delachaux et Niestlé.

Culioli, A. (1990) : *Pour une linguistique de l'énonciation*, tome 1, Ophrys.

Franckel, J.-J. (1988) : *Étude de quelques marqueurs aspectuels du français*, Droz.

Franckel, J.-J. (2002) : « Introduction », *Langue française*, 133, pp.3-15.

Franckel, J.-J. et D. Lebaud (1990) : *Les figures du sujet*, Ophrys.

[3] Voir par exemple la forme schématique de *canard* proposée par Péroz (2010, p.110) : « Si X vérifie normalement p, sa construction comme *canard* s'accompagne de l'actualisation de autre-que-p. »

Franckel, J.-J. et D. Lebaud (1992) : « Lexique et opérations. Le *lit* de l'arbitraire », *La théorie d'Antoine Culioli*, Ophrys, pp.89-106.

Jalenques, P. (2009) : « La synonymie en question dans le cadre d'une sémantique constructiviste », *Pratiques*, 141/142, pp.39-64.

Langacker, R. W. (1988) : « A Usage-Based Model », B. Rudzka-Ostyn (éd.) : *Topics in Cognitive Linguistics*, John Benjamins, pp.127-161.

Langacker, R. W. (2008) : *Cognitive Grammar : A Basic Introduction*, Oxford University Press.

Lebaud, D. (2016) : « Réflexions sur l'unité lexicale *sujet* en français contemporain », *Inter Faculty*, 7, pp.77-99.

Lehmann, A. et Fr. Martin-Berthet (1998) : *Introduction à la lexicologie*, Dunod.

Milner, J.-Cl. (1989) : *Introduction à une science du langage*, Seuil.

Péroz, P. (2010) : « Régularité des opérations linguistiques dans la construction du sens », *Travaux de linguistique*, 61, pp.97-114.

Picoche, J. (1989 / 1995) : *Structure sémantique du lexique françai*s, Nathan.

Rastier, Fr. (1997) : « Défigements sémantiques en contexte », Martins-Baltar, M. (dir.) : *La locution : entre langue et usages*, ENS Éditions, pp.307-332.

Smith, J. Ch. (1995) : « L'évolution sémantique et pragmatique des adverbes déictiques *ici*, *là* et *là-bas* », *Langue française*, 107, pp.43-57.

Watanabe, J. et D. Lebaud (2017) : « Francegono *sujet* oyobi taiousuru nihongono kenkyuu » [Étude contrastive sur *sujet* en français et ses équivalents en japonais], S. Aoki (éd.) *Francegogakuno saizensen*, 5, Hitsuji shobou, pp.1-29.

(Professeur à l'Université de Tokyo)